



Madame, Monsieur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur **l'utilisation de la e-CPS dans le cadre de vos activités de vaccination.**

L'accès à Vaccin Covid repose sur un système de sécurité à double identification. Le professionnel de santé doit, à chaque ouverture d'une nouvelle session, entrer son numéro e-CPS puis, à la suite d'une notification qui apparaît sur son téléphone portable, composer son code secret personnel. Il est vivement conseillé de ne pas communiquer son code personnel et de garder son téléphone portable avec soi.

Nous vous invitons à **vous montrer toujours très vigilant et à ne surtout pas répondre à une demande d'authentification sur votre smartphone**, si ce n'est pas vous qui ouvrez la session dans Vaccin Covid, **sans avoir préalablement vérifié qui en est à l'origine**. Ceci est particulièrement important quand celle-ci intervient à des horaires inhabituels ou en dehors de toute session de vaccination (en soirée ou la nuit par exemple).

Quand, au sein d'un centre de vaccination, une autre personne saisit sous votre responsabilité dans Vaccin Covid, vous devez être présent à ses côtés lors de l'ouverture de la session et autoriser la délégation de saisie dans Vaccin Covid en votre nom. Dans l'onglet « mes paramètres », un champ prévoit l'identification de la personne qui saisit sous votre responsabilité. Assurez-vous que ces informations sont bien renseignées lors de l'ouverture de cette session.

Si vous n'êtes pas présent physiquement, vous devez impérativement vous assurer, avant de composer votre code secret sur votre smartphone, qu'il s'agit bien d'une demande émanant de la personne précédemment autorisée.

Si vous avez le moindre doute sur une demande d'authentification sur votre smartphone, ne saisissez pas votre code et cliquez sur le lien « Quitter l'authentification ».

Je vous remercie très sincèrement pour votre engagement face à cette épidémie.

Votre conseiller de l'Assurance Maladie

Pour toute question, nous vous invitons à contacter votre Conseiller informatique Service ou l'assistance technique amelipro au 36 08 (de 8h30 à 17h30).

